



St-Georges annonce une capacité de traitement industriel de 20 000 tonnes de batteries à l'usine de EVSX à Thorold, en Ontario – Mise à jour

Montréal, le 13 juillet, 2023 – La Corporation Éco-minière St-Georges (CSE: SX) (OTCQB: SXOOF) (FSE: 85G1) souhaite annoncer que sa filiale à part entière, EVSX, a reçu la confirmation de livraison du second circuit de traitement industriel de batteries à son usine de Thorold en Ontario. Chaque circuit est capable de traiter 7 920 tonnes de batteries par an. Ce circuit ajoutera de la capacité aux circuits déjà sur les lieux, permettant à EVSX de traiter 20 000 tonnes de batteries usagées annuellement. Cela inclut une capacité de traitement de 4 800 tonnes pour les batteries alcalines qui seront relocalisées vers un nouveau site définitif au sein des installations intermodales de Thorold afin de répondre aux nouvelles exigences environnementales et logistiques.

Au cours des trois dernières semaines, 25 poids lourds d'équipements industriels ont été acheminées vers l'usine de Thorold, dont 24 conteneurs maritimes. Les cargaisons ont été déchargées et déballées par les employés du BMI Group agissant pour le compte d'EVSX.

Les circuits ont subi des tests indépendants à l'usine du fabricant avant l'expédition. De nouveaux panneaux électriques et de sécurité sont en cours de commissionnement pour répondre aux demandes réglementaires et de sécurité spécifiques au site. EVSX planifie les premières visites des parties prenantes de l'industrie, des fabricants de batteries, des acheteurs et d'autres partenaires potentiels prévues plus tard cet été.

Compte tenu de l'intérêt significatif manifesté par différents groupes ayant des modèles d'affaires divers, chacun compatible avec une croissance plus rapide de la capacité, EVSX a demandé au fabricant de suspendre temporairement l'expédition du troisième circuit pour lui permettre d'examiner des partenariats potentiels ou des accords de licence. Cela permettra plus de flexibilité pour que la livraison finale soit dirigée vers un site prêt à opérer avec des partenaires potentiels ou des licenciés. Cette démarche permet également d'atténuer les problèmes susceptibles de survenir suite aux négociations de travail et aux perturbations durant le transit via les ports canadiens.

Les efforts d'EVSX sont maintenant concentrés sur les nouveaux circuits et le déplacement, l'obtention des permis environnementaux et les tests du circuit alcalin amélioré. En utilisant des quantités de matières premières inférieure au seuil de production industrielle, EVSX testera et ajustera les équipements du circuit alcalin. Des manuels de formation et de sécurité opérationnels ont été commandés et devraient être achevés pour vérification au troisième trimestre. EVSX envisage de confier les démarches salariales et les ressources humaines à des tiers spécialisés ; les contrats associés devraient être en place avant le début des opérations industrielles.

Dans le cadre de l'évaluation continu de son modèle d'affaires, EVSX examine également des propositions de partenariats pour établir des circuits sur de nouveaux marchés, basés sur la conception et les améliorations dérivées de l'installation à Thorold. Le contrôle à distance de la production avec un logiciel de capteurs et de tableau de gestion permettrait à EVSX de fournir une expertise en résolution de problèmes à distance, et de centraliser l'ingénierie et la métallurgie. Les partenaires seraient en mesure de monétiser les premiers métaux séparés tout en établissant des accords de partage des profits avec EVSX pour les opérations de traitement du concentré de minéraux critiques. Cette configuration permettrait une croissance

accrue des opérations globales et est désormais le modèle suggéré pour toutes les usines supplémentaires à court terme.

Divulgence interne & révision réglementaire

Comme divulgué dans un communiqué de presse le 31 mai 2023, le conseil d'administration de la Corporation a examiné les transactions de l'un de ses initiés, M. Frank Dumas, qui ont été déposées en retard, par erreur, ou omises depuis qu'il est devenu un initié de la Corporation. M. Dumas a depuis quitté son poste au conseil d'administration et a collaboré avec le conseil. Il a régularisé toutes les transactions qui ont été soit omises, soit nécessitaient des modifications en raison d'erreurs dans le rapport.

En dehors du retard dans la déclaration de ses transactions, aucune autre anomalie n'a été découverte lors de l'examen interne.

À ce stade, la Corporation est informée qu'une amende a été imposée à M. Dumas en relation avec cette révision. Une demande réglementaire a été adressée à la Corporation pour corriger le déséquilibre dans le nombre d'actions détenues par les initiés publiée dans la circulaire d'information annuelle de la Corporation.

Au fil des ans, la Corporation s'est appuyée sur les déclarations SEDI pour le calcul des actions détenues par les initiés dans le cadre de sa circulaire d'information annuelle. Jusqu'à présent, le processus n'impliquait aucune vérification supplémentaire en dehors de l'auto-déclaration sur la plateforme SEDI.

La Corporation examine actuellement des étapes de vérification supplémentaires qui lui permettront de confirmer l'ampleur de l'actionnariat et les intérêts des initiés directement liés à la Corporation. La Corporation prévoit de choisir un processus prochainement, qui sera mis en œuvre dès cette année.

La prochaine circulaire d'information annuelle, avec les chiffres corrigés, sera diffusée par la Corporation suite à la publication de son rapport financier annuel audité plus tard ce mois-ci.

H2SX – Mise à jour sur l'hydrogène

Suite à une revue globale du plan d'affaires et des objectifs de St-Georges, la direction a décidé de modifier radicalement son approche pour le développement de H2SX et du déploiement de son modèle d'affaires.

La Corporation prévoit désormais collaborer avec ses partenaires et actionnaires coréens pour utiliser une unité de démonstration améliorée en Corée du Sud pour le perfectionnement du processus et la diligence raisonnable et l'examen de tiers. Cela permettra à la Corporation d'éliminer le temps et le coût nécessaire à la construction d'une usine de démonstration canadienne. Plusieurs parties, y compris des investisseurs institutionnels et des acteurs industriels majeurs, ont montré un vif intérêt pour un développement et un déploiement accéléré et plus direct des unités industrielles, incitant H2SX à utiliser les installations coréennes pour démontrer ses capacités aux équipes scientifiques et d'ingénierie de ses partenaires et clients potentiels.

Cette mesure devrait raccourcir le développement de plusieurs années, et permettre à H2SX de passer directement à la première usine commerciale, obtenant ainsi le bénéfice maximum pour St-Georges en éliminant presque tous les efforts de financement dilutifs pour la Corporation en liant le financement à l'usine elle-même. L'équipe est en négociation pour apporter cet ajustement à l'accord original.

Cet ajustement aura un impact sur la participation totale de St-Georges dans H2SX. Cependant, il éliminera la grande majorité des exigences financières et des responsabilités attribuées à la Corporation. H2SX ouvrira son capital social pour des investissements directs en parallèle. La nouvelle structure du capital est actuellement à l'étude.

L'étude d'ingénierie préliminaire indépendante est complétée. H2SX partagera ses conclusions avec Altima Energy dans les prochains jours, ce qui permettra de conclure la première étape de l'accord entre les deux entreprises. L'accord en longue forme est en train d'être modifié pour refléter les changements stratégiques. Il pourrait permettre à **Altima (TSX-V: ARH)** de participer financièrement aux côtés des institutions pour financer H2SX. L'étude d'ingénierie détaillée devrait également être prête dans quelques mois après toutes les visites de site nécessaires.

L'examen interne a montré que la technologie devrait permettre aux unités améliorées de H2SX de rivaliser directement avec la plupart des producteurs d'hydrogène par reformage du méthane à la vapeur (RMV) et, souvent, à moindre coût. Dans ce contexte, l'absence totale d'émissions de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone - CO₂) et le bénéfice environnemental du processus deviennent un bonus supplémentaire qui aura un impact positif sur les coûts d'exploitation et améliorera considérablement la marge bénéficiaire.

Rapports techniques Instrument national 43-101

La Corporation avait précédemment rapporté que la rédaction de rapports techniques indépendants était en cours pour les projets Manicouagan, Julie et Thor. Au moment de cette publication, toutes les visites de site requises ont été effectuées par les consultants indépendants. La Corporation s'attend à recevoir les premières ébauches de ces rapports au quatrième trimestre 2023. Après une revue initiale, la décision de convertir certains de ces rapports en estimations de ressources sera prise.

Exploration minérale & autres mises à jour

La Corporation prévoit de retourner au **Projet de Minéraux Critiques et Stratégiques Manicouagan** pour forer de nouvelles cibles identifiées lors des travaux géophysiques effectués au premier trimestre 2023. Des forages supplémentaires pourraient également être réalisés pour mieux définir la zone à haute teneur déjà découverte.

En Islande, une équipe de géologues mène des travaux d'exploration de surface sur différentes licences. Le projet de production in situ lié à la géothermie progresse également, et la direction est en train de partager les données avec les partenaires industriels et les autorités locales pour faire avancer cette initiative.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

'James C. Passin'

JAMES C. PASSIN

Administrateur

À propos de la corporation Éco-Minière St-Georges

St-Georges développe de nouvelles technologies pour résoudre certains des problèmes environnementaux les plus courants dans le secteur minier, notamment la récupération des métaux et le recyclage complet des batteries. La corporation explore pour le nickel et les ÉGP sur ses projets Manicouagan et Julie sur la Côte-Nord du Québec, et détient plusieurs projets d'exploration minière en Islande, dont le projet aurifère Thor. La corporation est basée à Montréal et les actions sont cotées en bourse sur le CSE (Bourse des Valeurs Canadiennes) sous le symbole SX, sur l'OTC aux États-Unis sous le symbole SXOOF et sur la Bourse de Francfort sous le symbole 85G1.

Consultez le site Web de la corporation : stgeorgesecomining.com

Pour toute information supplémentaire ou questions : public@stgeorgesecomining.com

La Bourse des valeurs canadiennes (CSE) n'a pas examiné ce communiqué et n'accepte aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude de son contenu.